

COMMUNE DE ROVRAY

Election à la Municipalité du 29 mars 2026 (2^{ème} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Dominique Despland, comprenant le nom de 1 personne(s) candidate(s), a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que 1 siège est à pourvoir,

PROCLAME

Monsieur Dominique Christian DESPLAND, né(e) le 06.02.1982, originaire de Grandson, domicilié à Route d'Arrissoules 4 à 1463 Rovray, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

J. Plaguet

La secrétaire:

P. Rodwald



Rovray, le 06.04.2026